

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1181

présenté par
M. Peiro

ARTICLE 16 BIS

Après la seconde occurrence du mot :

« les »,

insérer les mots :

« personnes exerçant des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.